



Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aveyron

9, rue de Bruxelles BP 3125 - 12 031 RODEZ cedex 9

A adresser à : ddcspp-spa@aveyron.gouv.fr

DEMANDE DE DÉROGATION A L'OBLIGATION DE CLAUSTRATION¹ / MISE SOUS FILETS² DES PARCOURS Pour les palmipèdes prêts à gaver, dérogation possible uniquement si < 3 200 PAG ayant accès à un parcours	VOLET 1/2 (Nov 2020)
---	--------------------------------

Références réglementaires :
Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux de risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et au dispositif de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs
Arrêté du 8 février 2016 relatif aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations de volailles et d'autres oiseaux captifs dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire

Nom et prénom (ou raison sociale) du détenteur ³ :	N° INUAV (de toutes les UP de l'élevage)	Espèce	Nombre volailles présentes	Mode de détention
Adresse du site d'élevage avicole concerné par la demande :				<input type="checkbox"/> Clausturation <input type="checkbox"/> Filet <input type="checkbox"/> Accès parcours
Téléphone portable :				<input type="checkbox"/> Clausturation <input type="checkbox"/> Filet <input type="checkbox"/> Accès parcours
Mail :				<input type="checkbox"/> Clausturation <input type="checkbox"/> Filet <input type="checkbox"/> Accès parcours
<input type="checkbox"/> Groupement (à préciser) :				<input type="checkbox"/> Clausturation <input type="checkbox"/> Filet <input type="checkbox"/> Accès parcours
<input type="checkbox"/> Indépendant				<input type="checkbox"/> Clausturation <input type="checkbox"/> Filet <input type="checkbox"/> Accès parcours

Je soussigné (Nom et prénom du détenteur³)

- Ne suis pas en mesure d'assurer la claustration ou la mise sous filet des volailles détenues pour la raison suivante (cochez la case correspondant à la situation de l'élevage)
 - Conditions de bien-être animal (à préciser) :
 - Technique d'élevage inappropriée à la claustration ou mise sous filet (à préciser) :
- Être soumis à un cahier des charges lié à un signe officiel de qualité imposant un élevage en plein air pour tout ou partie de la durée d'élevage (facultatif). Si oui, préciser :
- Désigne pour réaliser la visite, le vétérinaire sanitaire (nom et prénom) sous réserve de son acceptation,

Je sollicite l'accord d'une dérogation telle que prévue par l'article 6 de l'arrêté du 16 mars 2016 susvisé pour :

- La bande de volailles en cours. Date de mise en place : __/__/____ et date de sortie prévue : __/__/____
- La bande de volailles en cours à partir du __/__/____ et les bandes suivantes dès le constat de problèmes de bien-être animal.
- L'ensemble des bandes de volailles à partir du __/__/____ en raison d'une technique d'élevage inappropriée à la claustration des volailles ou à la pose de filets sur une surface importante de parcours.

Je m'engage :

- à respecter les conditions de biosécurité définies par l'arrêté du 8 février 2016 susvisé ;
- à maintenir les conditions de biosécurité renforcées mises en place pour éviter l'introduction du virus de l'influenza aviaire ;
- et je joins à ma demande une copie du compte rendu de la visite vétérinaire visant à évaluer mes pratiques de biosécurité.

Je prends connaissance que la dérogation ne pourra pas être accordée si les conclusions de la visite ou d'une éventuelle inspection par la Direction départementale en charge de la protection des populations ne sont pas favorables.

Date et signature du détenteur ³ :	DÉCISION DE L'ADMINISTRATION <input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Refusée	
	Fait à : _____ le __/__/____ DATE DE FIN DE VALIDITÉ : __/__/____ <small>La présente décision peut faire l'objet devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois après la notification.</small>	

Une copie de ce document doit être conservée dans le registre d'élevage et présentée à toute réquisition des agents des services de contrôle officiels.

¹ **Clausturation** = un toit étanche et des parois latérales interdisant toute pénétration d'oiseaux et sans continuité avec le milieu extérieur
² **Protection par des filets** = l'intégralité du parcours auquel ont accès les animaux est recouverte par ceux-ci de façon à empêcher tout accès aux oiseaux sauvages au parcours
³ **Détenteur** : toute personne physique ou morale, qui a la propriété d'une/plusieurs volailles ou oiseaux captifs ou qui est chargée de pourvoir à leur entretien, à des fins commerciales ou non.